

# **Règlements de LA MAHORAISE**

## **Description de l'événement :**

LA MAHORAISE est une course pédestre unique entre la Plage du Faré à Dzaoudzi et l'aéroport de Pamandzi (2950m) qui se tiendra mercredi 30 mai 2018 à 10h00.

LA MAHORAISE est une course solidaire, son but est de promouvoir le développement du **sport féminin**.

## **Participantes :**

L'épreuve est ouverte aux élèves filles du CM2 à la Terminale, licenciées UNSS ou non licenciés, aux femmes et filles de la communauté éducative (enseignantes, surveillantes, personnels de direction, agents, personnels du VR...etc) ainsi qu'aux mamans d'élèves.

## **Catégories :**

Toutes les catégories sont confondues dans une seule et unique course.

## **Classements :**

LA MAHORAISE ne donnera lieu à aucun classement ni aucun chronométrage.

## **Dotation :**

Il sera remis à chaque participante un tee-shirt et un dossard de l'évènement qui devront obligatoirement être portés lors de la course.

## **Sécurité :**

La sécurité sur le parcours sera assurée par plus de 50 enseignants d'EPS, 50 Jeunes Officiels UNSS et la police municipale

## **Assistance médicale :**

La couverture médicale sera assurée par le Docteur Alex DEVIEUX, assisté par l'ADSS (Sécurité Civile) ainsi que par les Jeunes Secouristes UNSS au départ, sur le parcours et à l'arrivée.

## **Ravitaillements :**

Au départ et à l'arrivée de la course, les participantes auront à disposition eau et collations.

## **Droits à l'image :**

Les participantes, en s'engageant à cet événement, autorise expressément l'UNSS Mayotte à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourraient apparaître lors de la manifestation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou de communication.